

Le transfert du patrimoine

Dates et Lieu

Mercredi 24 et jeudi 25 juin 2009

Motel La Croisée

Malvilliers

2043 Boudevilliers NE

Tél. 032 858 17 17

Public

- Conseillers-ères agricoles et en économie familiale.
- Enseignant-te-s en économie rurale, collaborateur-trice-s des fiduciaires agricoles, des institutions de crédit et des stations de recherches, cadres des administrations et des organisations agricoles.

Les participant-e-s ont connaissance du contenu de la brochure AGRIDEA «remise de l'exploitation agricole» (édition novembre 2006).

Contexte

La transmission d'une exploitation agricole que ce soit dans le cadre familial ou non fait appel à de multiples compétences et doit prendre en compte tous les éléments : aspects sociaux, juridiques, économiques, fiscaux, etc.. Les conseillères et conseillers qui accompagnent les familles paysannes dans ce processus doivent en connaître les spécificités pour bien gérer les demandes et l'élaboration des dossiers.

Objectifs

- Faire le point sur les aspects techniques, économiques, juridiques, fiscaux
- Evaluer les conséquences de divers types de transferts : reprise familiale, cessation d'activité forcée ou non, copropriétés

- Enrichir sa pratique grâce à l'échange d'expériences avec ses pairs.

Contenu

- Rappel de divers principes de base : techniques, juridiques, économiques, fiscaux.
- Effet des copropriétés, dissolution litigieuse (jurisprudence), avec ou sans alpages, dissolution forcée.
- Reprise actifs fermiers en dessous valeur de l'usage.
- Cessation d'activité : gestion du patrimoine.

Méthodes

- Le cours est construit sur la base de questions et des pratiques des participant-e-s, récoltées avant le cours, sur des thèmes liés au transfert du patrimoine, thèmes choisis par les membres du Groupe inter cantonal gestion
- Le cours est constitué de courts exposés par un-e intervenant-e expert-e sur les points/précisions importants par thème choisi, des réponses aux questions formulées par les participant-e-s.
- Le cours met également l'accent sur l'échange d'expériences sur les thèmes choisis et sur les situations réelles rencontrées par les participant-e-s.
- Le document du cours est essentiellement un résumé des interventions et réponses aux questions validé par les intervenant-e-s.

Remarque

En collaboration avec le groupe inter cantonal gestion.

Responsable de cours

Aubert Sylvie, AGRIDEA Lausanne
021/619 44 59
sylvie.aubert@agridea.ch

Jean-Luc Martrou, AGRIDEA Lausanne
Tél. 021/619 44 20
jean-luc.martrou@agridea.ch

Daniel Gay, Directeur

Société de Protection juridique
Prométerre
Avenue des Jordils 1
1006 Lausanne
Tél. 021/614 24 25
d.gay@prometerre.ch

Intervenant-e-s

Andreas Oppliger, expert agricole
Administration fédérale des contributions (AFC)
Eigerstrasse 65
3003 Bern
Tél. 031/322 71 91
Email : Andreas.oppliger@estv.admin.ch

Christian Kohli, responsable de Division
USP Assurances
Laurstrasse 10
5201 Brugg AG 1
Tel. 056/462 51 55
Email : christian.kohli@sbv-versicherungen.ch

Sébastien Choulat, conseiller
USP Assurances
Laurstrasse 10
5201 Brugg AG 1
Tel. 056/462 51 55
Email : sebastien.choulat@usp-assurances.ch

Me Anne Marie Jacot Oesch, notaire
Grand-Rue 5
2400 Le Locle (NE)
Tél. 032/933 74 40
Email amjolelocle@bluewin.ch

Ulrich Ryser, responsable de Division
USP Fiduciaire et estimations
Laurstrasse 10
5201 Brugg
056/462 51 11
ulrich.ryser@sbv-treuhand.ch

Me Blaise Fontannaz, avocat et notaire
Route Cantonale 87
Case Postale 45
1963 Vétroz
Tél. 027/346 50 82
blaise@fontannaz-lex.ch

Programme du mercredi 24 juin 2009

8h30	Accueil : café - croissant	
8h45	Introduction, objectifs du cours	<i>S. Aubert</i>
9h00	Fiscalité : effets de la réforme sur le transfert du patrimoine	<i>A. Oppliger</i>
	Pause	
	Assurances sociales, et en particulier :	<i>C. Kohli</i>
	Droit aux prestations complémentaires – transfert du patrimoine par donation : effets ?	<i>S. Choulat</i>
12h00	Repas de midi	
13h30	Protection des co-héritiers, dans quel cas, quelle forme ?	<i>A.-M. Jacot Oesch</i>
	<ul style="list-style-type: none">• Droit de préemption• Droit de réméré• Droit d'emption• Part au gain• Contrats de droit privé par rapport à ces droits	
	Les actifs fermiers :	<i>Echanges</i>
	<ul style="list-style-type: none">• Méthodologies et outils• Manières de taxer• Notions de valeurs : usage, comptable, d'exploitation	<i>Présentation d'outils</i>
16h30	Fin de la 1 ^{ère} journée.	
	Souper libre (non compris dans le forfait)	

Programme du jeudi 25 juin 2009

8h00	Introduction	
	Le logement des parties :	<i>U. Ryser</i>
	<ul style="list-style-type: none">• Formes• Droits d'habitation• Valeur de rendement : Unités de logement supplémentaires• Pratiques cantonales	
	Pause	
	Reprise d'un domaine hors cadre LDFR	<i>D. Gay ou B. Fontannaz</i>
	Les copropriétés, et en particulier leur dissolution	<i>D. Gay ou B. Fontannaz</i>
12h30	Repas de midi	
13h45	Le transfert hors cadre familial :	<i>D. Gay ou B. Fontannaz</i>
	<ul style="list-style-type: none">• Les valeurs• Droits• ...	
	Synthèse et évaluation du cours	
16h00	Fin du cours.	

Tarif

Forfait conseillères et conseillers et collaboratrices et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA Fr. 188.-/Jour

Forfait autres participant-e-s Fr. 298.-/Jour

Les vacations (café d'accueil, pause, repas de midi avec une boisson non-alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) se montent à Fr. 48.- et sont comprises dans le forfait.

Aucune déduction ne sera accordée pour les personnes ne prenant pas le repas de midi.

Le repas du soir et l'hébergement sont à régler sur place par le ou la participant-e-

Délai de désistement : jusqu'au 17 juin 2009. Au-delà de cette échéance, une taxe de Fr. 50.- sera perçue pour les frais administratifs. En plus, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par le lieu d'accueil ou d'hébergement. Sans excuse ou pour une participation partielle même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Inscription

par e-mail : cours@agridea.ch

par notre site : www.agridea-lausanne.ch

par fax : à adresser à AGRIDEA (Fax: 021 617 02 61)

par poste : à adresser à AGRIDEA, Jordils 1, CP 128, 1000 Lausanne 6



Inscription au cours no 1531
du 24 juin au 25 juin 2009

Nom :

Prénom :

Adresse :

NP, Lieu :

Tél :

Organisme (adresse facturation) :

E-Mail :

Participation	<input type="checkbox"/>	24 juin	<input type="checkbox"/>	25 juin	<input type="checkbox"/>
Repas de midi	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Hébergement	<input type="checkbox"/>	24 au 25 juin	<input type="checkbox"/>		
Chambre simple	<input type="checkbox"/>	Chambre double	<input type="checkbox"/>		

